

Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°38
DÉCEMBRE 2021





**Olivier RENAUD, Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal,**

vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et
vous invitent à la traditionnelle

CÉRÉMONIE DES VŒUX

**Samedi 08 Janvier 2022 à 11 heures,
Salle des Fêtes d'AUVILLAR.**

Nous vous attendons nombreux.



Édito



Notre village s'est à nouveau animé et n'a cessé de briller sous les feux des médias, après dix-huit mois très compliqués en raison de la pandémie.

Après une belle journée de tournage par l'équipe de France 3 et Stéphane Bern, sous un grand soleil printanier, l'heure de la mobilisation a sonné pour tenter d'arracher le titre tant convoité de « **Village préféré des Français 2021** ». L'exploit était de taille, mais vous l'avez tenté !!! Ce challenge a fédéré et mobilisé toutes les énergies, toutes générations confondues, bien au-delà de notre village et de nos espérances. Cette mobilisation exemplaire, nous a portés à la quatrième place de ce concours, sur les 14 villages sélectionnés. C'est un très beau score, même si nous étions nombreux à regretter de ne pas avoir intégré le podium avec la

troisième place... Sacré HÉRISSON !

La médiatisation au niveau national de notre village et le renouvellement du label classé parmi « **Les Plus Beaux Villages de France** » confortent l'équipe municipale dans ses choix de modernisation, de développement et de dynamisme. Ils récompensent aussi tous les efforts consentis par nous tous depuis des années pour mettre en valeur le patrimoine, révéler et faire connaître notre magnifique village auprès du grand public.

L'office de Tourisme communautaire le confirme, AUVILLAR accueille de plus en plus de touristes. Une dynamique qui est profitable à l'économie du secteur.

L'été s'est poursuivi avec quelques notes musicales de très haut niveau. En effet, une nouvelle association est née « **Auvillar en musique** ». Après avoir accueilli dans l'église Saint Pierre le concert de l'Orchestre de l'Opéra de Paris le 26 juin, ce fut au tour d'Ariel SIRAT et de Vincent MARTINET de se produire sur le territoire des Deux Rives. En votre nom à tous, je souhaite le meilleur pour ce nouvel élan musical auvillalais qui a vocation à organiser des événements de qualité dans la Communauté de Communes.

Côté associatif toujours, l'ASCEAU a souhaité, depuis ce printemps, mettre en place **un marché Bio**. Il répond à une demande croissante des consommateurs et vient compléter l'offre commerciale sur notre commune. Sachons là aussi encourager cette initiative par nos achats.

L'école de foot de Golfech-Goudourville-Auvillar propose depuis la rentrée des lieux d'entraînement pour les garçons nés entre 2006-2013 et une section pour les filles nées entre 2007-2010. Quel plaisir de voir tous ces enfants fouler la pelouse du stade, sous la houlette, entre autres, du sympathique et amoureux de foot, Thierry COMBAREL.

Les manifestations qui ont pu être organisées malgré les conditions sanitaires ont rencontré un succès inégalé, que ce soit le festival de cinéma en plein air, la carte au trésor, les vide-grenier, le marché potier. Merci à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps et mettent toute leur belle énergie au service des associations et plus généralement du village.

Souhaitons la bienvenue et pleine réussite à nos deux nouveaux enseignants, **Sandrine CARBOUE et Thomas BOUCHEZ**, qui assurent respectivement le remplacement de Corinne BOUCHY à la maternelle, qui a fait valoir ses droits à la retraite et Geneviève GALAN, au primaire, qui a bénéficié d'une mutation après 26 ans de présence à Auvillar. J'exprime ici encore une fois mon profond respect pour leur travail, leur dévouement et tout ce qu'elles incarnaient.

Bienvenue également au jeune boucher **Mathias TILLIEZ**. Déjà bien connu à Auvillar puisqu'une partie de sa famille y réside, il sera présent tous les mercredis matin sur le parking du Café « Le bistrot du Coin ». Sachons lui réserver un très bon accueil.

A compter du 1^{er} janvier 2022, la compétence « **Lecture publique** » sera transférée à la Communauté de Communes. C'est une opportunité supplémentaire de voir l'offre s'agrandir et de valoriser les services proposés.

La fin de l'année approche, vos élus bouclent les dossiers votés au budget 2021.

Côté travaux :

- La restauration intérieure de l'**église Saint-Pierre** se terminera par la Crypte et la sacristie, fin 2022/2023. Ce chantier aura été mené à son terme grâce à la mobilisation exceptionnelle de subventions.

- La réhabilitation de l'**ancien Office de tourisme** en 3 logements et un local multi-service, place de la halle, a débuté. Le chantier durera huit mois.

- La mise en accessibilité de l'**Hôtel de l'Horloge** débutera en janvier. A terme, l'établissement bénéficiera d'une chambre pour les personnes à mobilité réduite et pourra enfin bénéficier d'un classement.

- **La Salle des Fêtes** va connaître des travaux de mise aux normes et de réhabilitation sur l'ensemble du bâtiment. Ce chantier débutera au printemps et se terminera à l'automne.

- Le **remplacement des éclairages publics** par des éclairages équipés de lampes Leds à faible consommation se poursuit.
- **Fibre optique** : Cette fois nous y sommes ! Le déploiement pour Auvillar est presque finalisé. Restent en attente le quartier de Poutantan, le quartier du chemin de Salut et quelques points de branchements en cours de régularisation.
- Le Conseil Départemental a procédé aux premiers essais pour la remise en lumière du Pont d'Auvillar. Tout devrait fonctionner d'ici les fêtes de fin d'année.
- La programmation des travaux du transfert du **Musée de la Faïence et de la Batellerie** ainsi que les **espaces de Coworking** sont en cours de finalisation. Ce grand chantier, qui engage la Communauté de Communes, doit débuter en 2022.
- **L'isolation par l'extérieur de l'école primaire** sera réalisée par la Communauté de Communes courant 2022.

Ces derniers mois ont été marqués par le décès de plusieurs « figures » Auvillaraïses : Pierre MARCHESI, Ginette et André RUSYN.

Permettez-moi de vous associer à la pensée bienveillante que j'adresse à leurs familles.

Il y a tout juste un an Gisèle CHAMBARON nous quittait. Le confinement n'avait pas permis le recueillement en présentiel pour tous les proches. Au nom des élus municipaux, je m'associe pleinement à la journée de mémoire que la famille a organisée ce dimanche 21 novembre. Gisèle a été une élue et un membre très actif de l'Association des Amis du Vieil Auvillar.

Elu lui aussi de 2008 à 2011, Bernard ROBERT nous a quitté brutalement. Il a, par sa rigueur et en sa qualité d'ancien trésorier de la DGFIP, apporté en qualité d'adjoint en charge des finances, une expertise dans ce domaine très appréciée par ses collègues et le personnel de mairie. Quand il ne s'adonnait pas à sa passion du jardinage, il mettait fréquemment son temps libre au profit des associations « **La Gaule Auvillaraïse** », « **SFA** » et « **Cité en scènes** ».

Nous leur sommes très reconnaissants du travail accompli.

Nous entrons maintenant dans la traditionnelle période de Noël, un temps de repos bien mérité et de moments privilégiés à partager en famille. Noël est synonyme de cadeaux mais aussi de solidarité. Ainsi, permettez-moi de vous associer à ma pensée pour les Auvillaraïses et Auvillaraïses qui souffrent de la maladie, de la solitude et qui, de ce fait, profiteront moins de cette période de fêtes.

C'est avec toutes les forces associatives, commerciales, éducatives et médicales que nous construisons un village accueillant comme le nôtre. Souhaitons qu'en 2022, cette belle dynamique perdure.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le **samedi 08 Janvier 2022 à 11H00** à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Très amicalement,
Olivier RENAUD



Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33
Mail : mairie-auvillar@info82.com
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi - mardi : 8h-12h
Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30
Jeudi-vendredi : 8h-12h
Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93
École élémentaire : 05 63 39 60 55
Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :
Bastide Communication

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations.

Délibérations

du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

Absent excusé : M. Alain ARNOSTI a donné procuration à M. Philippe SAINT MARTIN

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	- 827 310,98
RECETTES	931 266,59
S/TOTAL	103 955,61
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	- 520 404,61
RECETTES	381 547,41
S/TOTAL	- 138 857,20
REPORT 2019	150 331,31
TOTAL	11 474,11
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	- 248 783,00
RESTES À RÉALISER RECETTES	183 265,00
RÉSULTAT	228 449,74

SERVICE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	- 44 452,16
RECETTES	42 314,11
S/TOTAL	- 2 138,05
REPORT 2019	- 2 650,36
RÉSULTAT 2020	- 4 788,41
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	- 24 494,17
RECETTES	21 232,11
S/TOTAL	- 3 262,06
REPORT 2019	60 438,37
RÉSULTAT 2020	57 176,31

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021 :

Pour la 16^{ème} année consécutive, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales.

BUDGET PRIMITIF - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Sur proposition des membres de la commission « vie associative », le conseil municipal, approuve le montant des subventions 2021 allouées aux associations :

	Vote 2021
1- 1167° MEDAILLES MILITAIRES AUVILLAR VALENCE	90 €
2- A.C.C.A STE DE CHASSE	1 700 €
3- AAPPMA STE DE PÊCHE	200 €
4- AMICALE DU PERSONNEL	3 150 €
5- AMIS DE LA MEDIATHEQUE	100 €
6- AMIS DU VIEIL AUVILLAR	3 500 €
7- ARKAD	400 €
8- ARPA 47 PROTECTION DES ANIMAUX	600 €
9- ASCEAU	0 €
10- ATELIER	0 €
11- AUVILLAR EN FETE	0 €
12- AUVILLAR EN MUSIQUE	2 000 €
13- CITE EN SCENES	2 000 €
14- CLUB DES AINES	500 €
15- CROIX ROUGE	750 €
16- DONNEURS DE SANG	100 €
17- FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT	150 €
18- FNACA	100 €
19- GAROUST	0 €
20- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	0 €
21- HALLE AUX GRAINS	300 €
22- COOP SCOLAIRE MATERNELLE	2 000 €
23- COOP SCOLAIRE PRIMAIRE	2 500 €
24- PARENTS D'ELEVES	0 €
25- PIEGEURS AGRÉÉS	50 €
26- PREVENTION ROUTIERE	50 €
27- RETRAITES AGRICOLES	50 €
28- SAINT NOE	5 650 €
29- SECOURS POPULAIRE	450 €
30- SOINS PALIATIFS	100 €
31- SQUASH	500 €
32- USA FOOTBALL	0 €
33- VOIR ENSEMBLE	50 €
34- YOGA	550 €
TOTAL	27 590 €

Les subventions seront versées sous réserve de l'organisation de la manifestation ou de la reprise des activités.

COMMUNE D'AUVILLAR - BUDGET PRIMITIF 2021 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, compte-tenu des résultats reportés de 2020 et de l'intégration des résultats du budget annexe Assainissement, à :

- Section de fonctionnement 1 152 847.33 €
- Section d'investissement 1 444 561.00 €

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES - CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, confie à l'agence Didier MEDALE de Valence d'Agen, la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes.

Le montant des honoraires est estimé à 27 300 € HT.

RÉALISATION D'UN BARBECUE QUARTIER DU PORT :

Le projet est présenté à l'assemblée. Pour le matérialiser au sol et ainsi mieux évaluer son encombrement une réunion sur place est programmée le samedi 17 avril à 9h30. Les élus disponibles sont invités à y participer.

L'avis des habitants du quartier sur ce projet sera recueilli.

OCCUPATION DE LA SALLE DES FÊTES :

La salle des fêtes sera mise à disposition de l'association IAÏDO RYU à partir de septembre 2021, le mardi et le jeudi de 18h à 20h, pour la pratique de l'iaïdo (sabre japonais).

QUESTIONS DIVERSES :**Fibre optique :**

Le responsable d'OCTOGONNE FIBRE confirme l'ouverture à la commercialisation des offres très haut débit à partir de mai. Trois réunions seront organisées courant mai à la salle des fêtes, dont une en visioconférence.

Changement des lanternes :

L'ordre de service a été délivré à l'entreprise LANIES pour la tranche de travaux 2021, d'un montant de 14 745 € HT. Pour assurer une continuité, il est décidé de changer les lampes : Rue des Nobles/Place du couvent/Rue du palais/Rue de l'église/Rue Lagarde/Rue Obscure.

Immeuble en ruine Rue Saint Etienne :

La toiture de l'immeuble, anciennement propriété des conjoints VERDIER, sis Rue Saint Etienne, s'est effondrée, entraînant une partie des murs.

En accord avec M. Gil RENAUX, UDAP de Tarn-et-Garonne, il est décidé d'abaisser les maçonneries et de protéger le mur du garage de Mme Odette LABATUT, par un bardage bois.

Ce travail sera effectué par les employés communaux.

Chemin d'Embatlarègue :

Cette voie sera très prochainement interdite à la circulation, sauf pour les riverains.

Géoréférencement du réseau d'éclairage public :

La mission de détection et de géolocalisation du réseau d'éclairage public confiée au Syndicat Départemental d'Electricité devrait débiter deuxième trimestre 2021.

SÉANCE DU 29 AVRIL 2021*Absents excusés :*

M. Thierry DUSSAC a donné procuration à M. Olivier RENAUD

M^{me} Isabelle LATRILLE

MARCHÉ DE TRAVAUX - AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL MULTI SERVICE ET DE TROIS LOGEMENTS :

Conformément au Code de la Commande Publique, une annonce a été publiée pour la passation d'un marché public de travaux relatif à l'aménagement d'un local multiservice et de trois logements.

La date limite de remise des offres était fixée au 25 janvier 2021 12h00.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer les marchés avec les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT de l'offre
2	FA Menuiserie	56 780,85 € (offre de base)
3	RC 82	36 135,00 €
4	Furlan Electricité	50 221,00 €
5	Lacaze	26 146,50 €
6	Marti Peintures	12 894,00 €

et déclare sans suite le lot n°1 (maçonnerie). Une étude de sol est nécessaire pour permettre de préciser le mode opératoire des fondations à réaliser.

RÉTROCESSION PAR L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE LA RESIDENCE « AUVILLAR » À LA COMMUNE DES PARCELLES B 1355/B1356/B1357/B1358 :

Les membres de l'Association Syndicale Libre de la Résidence AUVILLAR proposent de céder à la commune pour l'euro symbolique les parcelles bâties et non bâties figurant au cadastre de la commune sous les numéros B 1355/B1356/B1357/B1358 sises à Poutantan, contenant un transformateur EDF, un local technique et des espaces verts.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ BIO LE MERCREDI SOIR :

Après avoir entendu l'exposé des membres de l'Asceau, et suite à une réunion entre les membres de la commission « commerce-artisanat » et Monsieur Pierre BRETTE, président de l'association « La Halle aux grains », le conseil municipal émet un avis favorable à la création

d'un marché bio le mercredi, à la condition qu'il ne porte pas préjudice au marché du dimanche.

QUESTIONS DIVERSES :

Permanence du bureau Itin'aidants :

L'APAS 82, a souhaité mettre en place des permanences d'information à destination des proches aidants.

L'objectif étant de prévenir les risques d'épuisement et de diminuer leur stress et leur anxiété.

Les permanences, réalisées à l'aide d'un camion aménagé en bureau, se dérouleront de 9 h à 16h en continu sur le parking de la pharmacie.

Les dates des permanences 2021 sont : 21/05, 5/08,23/09,09/11

SÉANCE DU 21 JUIN 2021

Absent excusé : M. Daniel NOYRIGAT a donné procuration à M. Olivier RENAUD

RÉALISATION D'UN PRÊT :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de souscrire un prêt de 300 000 € au taux de 0,94 % sur 180 mois, auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées pour financer les travaux d'investissements en cours et à venir.

AUTORISATION DU MAIRE À RECOURIR À DES AGENTS CONTRACTUELS :

Le conseil municipal, autorise monsieur le maire, pour la durée du mandat, à recourir à des agents contractuels, pour assurer le remplacement d'agents titulaires ou contractuels.

ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE A COUPE FRONTALE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à passer commande d'un tracteur tondeuse à coupe frontale auprès de l'EURL EUROP GREEN ALLEGRIINI à GOLFECH.

Le montant de la dépense s'élève à 20 825 € HT.

VENTE TRACTEUR TONDEUSE KUBOTA :

Vu les réparations répétées et coûteuses, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre l'ancien tracteur tondeuse à la société AYROLLES MONTAUBAN au prix de 7 000 €.

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ DES SERVICES PUBLICS DANS LA COMMUNE :

L'assemblée départementale a mis en place un nouveau service mobile aux usagers, ayant pour vocation d'accompagner les usagers aux démarches administratives, dans le cadre d'un partenariat avec neuf opérateurs et partenaires (CAF, Pôle Emploi, MSA, CARSAT, La Poste, CPAM, Ministère des Finances, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur).

Une permanence sera assurée en mairie tous les mardis des semaines paires de 9h30 à 12h.

ÉGLISE SAINT PIERRE - POURSUITE DES TRAVAUX - CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Le montant prévisionnel des travaux restant à réaliser est estimé à :

- Assainissement, mise hors d'eau et confortation + étude climatique : 141 385 € HT + 3 160 € HT

- Restauration de la sacristie : 48 692.40 € HT

- Restauration de la crypte et du trésor : 53 090 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec madame Gaëlle DUCHENE, sur la base d'un pourcentage de rémunération de 9% du montant des travaux.

	Tranche ferme Assainissement	Tranche optionnelle 5 Crypte/Sacristie	TOTAL
Phase 1	10 413,05 €	5 221,44 €	15 634,49 €
Phase 2	5 471,60 €	3 938,98 €	9 410,58 €
TOTAL Honoraires 9%	15 884,65 €	9 160,42 €	25 045,07 €

Pour 2021, le conseil municipal décide de programmer la phase 1 de la mission de maîtrise d'œuvre, dont le montant est estimé à 15 634.49 € HT.

La part restant à la charge de la commune s'élèvera après déduction des subventions de la DRAC, du Conseil Régional et de la CC2R à 3 176.93 €HT.

QUESTIONS DIVERSES :

Bureau de poste :

Depuis le 15 juin les heures d'ouvertures au public sont :

Mardi au vendredi de 8h35 à 12h et le samedi de 9h à 10h30.

A partir du 15 septembre le bureau sera tenu par un facteur-guichetier.

Concours du Village préféré des Français :

La population et plus généralement toutes les personnes qui se sont mobilisées seront invitées à venir partager un moment de convivialité le mercredi 30 juin 2021 pour la projection sur grand écran de l'émission au cours de laquelle sera dévoilée le classement. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la projection.

Départ de Melle Geneviève GALAN :

Melle Geneviève GALAN a obtenu sa mutation pour la rentrée prochaine.

Afin de lui manifester notre reconnaissance une collecte sera organisée à la mairie et à l'épicerie VIVAL. Un livre d'or sera également mis à disposition.

Un bouquet et la médaille de la ville lui seront remis lors d'une réception à l'école, à laquelle la population sera conviée.

Eclairage du pont sur Garonne :

Monsieur le président du Conseil départemental a confirmé par écrit la réalisation deuxième quinzaine de septembre 2021 des travaux d'éclairage du pont.

Local des chasseurs - Réfection du carrelage :

Afin de répondre aux normes d'hygiène en vigueur la commune va engager des travaux de carrelage du sol du local des chasseurs. Seule la main d'œuvre sera à la charge de la commune.

Ecole de foot :

L'école de Foot Goudourville-Auvillar proposera à la rentrée des lieux d'entraînements pour les enfants nés entre 2005 et 2016.

Le stade d'AUVILLAR accueillera ceux nés en 2013/2014/2015/2016. L'entraînement sera animé par Thierry COMBAREL (2013/2014) et L. MODULU (2015/2016).

L'information a été diffusée auprès des écoles et sur les sites internet de la commune.

SÉANCE DU 21 JUILLET 2021

Absents excusés : M. Philippe SAINT MARTIN a donné procuration à M. Joël CHEVALIER

M. Thierry DUSSAC a donné procuration à M. Olivier RENAUD

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL MULTISERVICE ET DE 3 LOGEMENTS PLACE DE LA HALLE - ATTRIBUTION DU LOT N°1 :

Le lot maçonnerie a été déclaré sans suite, pour permettre la réalisation d'une étude de sol précisant le mode opératoire des fondations à réaliser.

A l'issue de la nouvelle consultation, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le lot 1 à l'entreprise ZORDAN CONSTRUCTION, pour un montant de travaux de 124 655 € HT.

Le montant global des travaux, tous lots confondus, s'élève donc à 306 832,35 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :**Travaux à l'école maternelle :**

La Communauté de Communes des Deux Rives a confié à l'entreprise EIFFAGE la réfection de l'esplanade devant l'école maternelle. Un revêtement semblable à celui de la Place du château remplacera l'enrobé très endommagé.

Des emplacements ont été réservés sur le pourtour pour planter des lauriers roses.

La clôture en mitoyenneté avec Mme CREUSET sera changée.

Réfection de la Rue des Bourdettes :

Les travaux devraient débuter semaine 31 et durer une semaine. Les riverains en seront informés.

Travaux d'accessibilité à l'Hôtel-Restaurant de l'Horloge :

Afin de répondre aux normes d'accessibilité et de classement de l'établissement en 2 étoiles, plusieurs projets d'aménagement des locaux ont été étudiés par M. Didier MÉDALE, Architecte, en collaboration avec les gérants de l'établissement.

Le projet l'aménagement d'une chambre en rez-de-chaussée est privilégié. Les toilettes existantes en rez-de-chaussée seraient par la même occasion agrandies et aménagées pour les personnes à mobilité réduite.

Projet de renouvellement de transport de gaz naturel :

Dans le cadre de la modernisation de son réseau et de sa sécurisation, la Sté TERECA projette le renouvellement des installations existantes situées entre Saint Romain le Noble et Saint Aignan. Le projet comprend :

- La construction d'une nouvelle canalisation acier entre Auvillar et Saint Romain le Noble.
- La construction d'une nouvelle canalisation acier permettant d'alimenter Lamagistère et Valence

- La mise à l'arrêt définitif de l'exploitation des anciennes canalisations, dont celle qui traverse la zone urbanisée d'AUVILLAR.

Afin d'étudier un nouveau tracé en campagne le moins impactant possible, la société chargée de l'étude conceptuelle du projet devrait venir prochainement en mairie.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2021

Absent excusé : néant

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{er} JANVIER 2022 :

Sur proposition de monsieur le Trésorier, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 à compter du 1er janvier 2022.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE LECTURE PUBLIQUE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES :

Considérant qu'une mise en réseau des bibliothèques pourrait permettre d'impulser une dynamique et de proposer aux habitants du territoire des offres et des services attractifs mutualisés à l'échelle de l'intercommunalité,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence « lecture publique » à la Communauté de Communes des Deux Rives à compter du 1er janvier 2022.

Dans les faits, le personnel salarié de la bibliothèque, à savoir Madame Martine LAGARDE, sera transféré à la CC2R. (9,5h/semaine)

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES » A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES - PROCÈS-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS, DES SUBVENTIONS ET DES EMPRUNTS :

VU le procès-verbal établi contradictoirement constatant la mise à disposition de la Communauté de Communes des Deux Rives des deux Rives, des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice des compétences, les subventions perçues qui ont participé au financement des biens ainsi et les emprunts,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre à disposition de la Communauté de Communes des Deux Rives les biens affectés à l'exercice de la compétence,

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le procès-verbal de mise à disposition auprès de la Communauté de Communes des Deux Rives des biens meubles, immeubles ainsi que les subventions rattachées, les créances et les dettes.

LOGEMENT T3 RUE DE MARCHET - FIXATION DU MONTANT DU LOYER :

Le logement communal de type F3 avec garage, situé 16 Rue Marchet (1^{er} étage Logement 2) sera disponible à compter du 1er décembre 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du loyer à 400 €.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION-EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF :

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 27 août 2020, le projet de réhabilitation-extension de la salle des fêtes a été validé.

Les travaux portent sur :

- La création à l'arrière du bâtiment d'une extension pour stocker le matériel
- L'amélioration de la performance énergétique (changement du chauffage au rez-de-chaussée et à l'étage)
- Le rafraîchissement des salles (sol/peintures)
- La création d'une salle associative au 1er étage (ancien logement du gardien)
- L'agrandissement et la mise aux normes des toilettes handicapées au rez-de-chaussée

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet d'architectes MÉDALE-LABOUP de VALENCE D'AGEN.

Le coût prévisionnel des travaux est de 260 000 € HT.

Ces travaux sont financés à hauteur de 80% par l'Etat, La Région, le Département et la Communauté de Communes.

HÔTEL DE L'HORLOGE - TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ - CRÉATION D'UNE CHAMBRE PMR :

Il en va de la survie de l'hôtel-restaurant de le mettre aux normes d'accessibilité.

La structure du bâtiment existant comme son emprise foncière limitent considérablement les solutions d'aménagement.

Après étude de plusieurs projets d'aménagement par monsieur Didier MÉDALE, architecte, la création d'une chambre pour personnes à mobilité réduite dans la partie haute du bar, accessible grâce à un appareil élévateur, est la seule solution envisageable.

En accompagnement de ces travaux, il est prévu le transfert de l'accueil de l'hôtel dans la salle de restaurant, l'aménagement d'un accès pour personnes handicapées depuis la terrasse ainsi qu'un agrandissement des toilettes handicapées dans la salle du bar.

Le montant des travaux a été estimé à 91 000 € HT.

Monsieur le maire est autorisé à solliciter des subventions auprès de l'Etat, l'Europe, la Région, le Département et la Communauté de Communes des Deux Rives.

ACQUISITION ET RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE - Tranche 1 : ACQUISITION - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

La commune s'est portée acquéreur au prix de 120 000 € de cet immeuble insalubre qui abritait jusqu'en 1987 la mairie.

Les projets communaux inscrits tant dans le cadre du Contrat Régional Unique que du Contrat Territorial Occitanie peuvent bénéficier d'une dotation spécifique de 20% de la part de la Communauté de Communes et d'une subvention d'un montant de 18% du Département de Tarn-et-Garonne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à solliciter ces aides.

RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE VERDIER - Tranche 1 : ACQUISITION - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Dans le cadre d'une longue procédure de bien sans maître, la commune est depuis le 5 janvier 2021 propriétaire des biens cadastrés sur la commune B 370 et B 371.

Les frais engagés dans le cadre de cette procédure se sont élevés à 47 866,20 €.

Les projets communaux inscrits tant dans le cadre du Contrat Régional Unique que du Contrat Territorial Occitanie peuvent bénéficier d'une dotation spécifique de 20% de la part de la Communauté de Communes et d'une subvention d'un montant de 18% du Département de Tarn-et-Garonne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à solliciter ces aides.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES ET LES COMMUNES VOLONTAIRES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES POUR L'ACHAT DE DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES :

L'obligation est faite à la commune d'équiper d'un défibrillateur certains établissements recevant du public (ERP). Les bâtiments communaux concernés sont : le gîte/la salle des fêtes/la mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition d'un appareil pour la salle des fêtes et d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Deux Rives et les communes pour la passation d'un marché de fournitures et maintenance de défibrillateurs pour la période 2021-2025.

RÉEXPERTISE DU VILLAGE PARI MI LES PLUS BEAUX VILLAGES DE France :

Au cours de la réunion qui s'est tenue les 2 et 3 juillet à PESMES (Haute-Saône), la commission Qualité a pris la décision de confirmer le classement d'AUVILLAR parmi les plus beaux villages de France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer ladite charte.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN CONTEUR DANS LE CADRE DE « ALORS RACONTE » ! 2022 » :

Dans le cadre du festival « Alors ...raconte ! 2022 » l'association des Amis de la Médiathèque du Tarn-et-Garonne met à disposition de la commune le conteur Clément BOUSCAREL dans « Des histoires d'hier pour préparer demain » pour la soirée du vendredi 28 janvier 2022 à la salle des fêtes.

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - CONVENTIONS AVEC LES INTERVENANTS :

Douze activités périscolaires, animées par des intervenants extérieurs, seront mises en place gratuitement à la rentrée scolaire 2021/2022 (Echecs/Sport rugby/Poterie/Golf/Squash/relaxation ludique /Théâtre /Dessin et écosystème /Hockey /Informatique /Langue des signes/ Premiers secours.

Leurs interventions doivent être organisées et régies dans le cadre d'une convention entre la commune et l'intervenant.

Le conseil municipal, autorise monsieur le maire à signer lesdites conventions.

DROIT DE PLACE- MARCHÉ DE NOËL :

A compter de 2021 le conseil municipal fixe le droit de place pour le marché de Noël à 20€, pour un emplacement couvert ou extérieur.

QUESTIONS DIVERSES :**Spectacle pour les enfants :**

Les enfants ne bénéficiant plus du spectacle « Noël en cirque », le conseil municipal réfléchit à offrir en fin d'année un spectacle à destination des enfants de la commune.

Ancien office - Local du rez-de-chaussée - Place de la Halle :

Les travaux à l'ancien office de tourisme vont débuter semaine 45 et devraient durer 8 mois.

Une réflexion doit d'ores et déjà être engagée sur l'avenir du local du rez-de-chaussée.

Ecole maternelle choix de l'arbre :

Les enfants seront associés au choix de l'essence de l'arbre à planter au milieu de l'espace récemment refait.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

Absents excusés : M. Vincent MADAULE a donné procuration à M^{me} Isabelle JUPON

Monsieur Mathieu FRAYSSINHES

ACHAT D'UN CAMION-BENNE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir, en remplacement du camion-benne IVECO un camion-benne FORD TRANSIT auprès d'AG VEHICULES à ESTILLAC (47). Le montant de la dépense s'élève à 22 900 € HT.

Infos Mairie

Permanences démarches administratives

Le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne a été labellisé en avril 2021 pour son projet de cellule «France services» itinérante. Celui-ci prévoit un ensemble de nouveaux services pour les Tarn-et-Garonnais notamment une aide renforcée dans les démarches administratives de 9 opérateurs nationaux et ce, en direction des personnes les plus en difficulté avec internet.

L'assemblée départementale a souhaité mettre en place un nouveau service mobile aux usagers. Il a pour vocation l'accompagnement des usagers aux démarches administratives, dans le cadre d'un partenariat avec neuf opérateurs et partenaires (CAF, Pôle Emploi, MSA, CARSAT, La Poste, CPAM, Ministère des Finances, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur).

Une permanence sera assurée à la mairie d'AUVILLAR tous les mardis des semaines paires de 9h30 à 12h00.

Prise de rendez-vous au : 07.64.86.75.75.



Permanence du CAUE : (voir prospectus page suivante)

Le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 met en place un nouvel outil.

Afin de mieux répondre aux besoins des particuliers et des professionnels, le Guichet Rénov'Occitanie propose un outil de réservation numérique des premiers rendez-vous contacts de 15 minutes, pour maximiser le traitement des demandes avant la programmation éventuelle d'un rendez-vous dans l'un des 17 lieux de permanences.

Vous trouverez un communiqué qui vous présente ce nouvel outil en pièce jointe.

Les particuliers et professionnels ont la possibilité de prendre ce rendez-vous téléphonique pour échanger sur leur projet de rénovation en choisissant la date et l'horaire qui leur convient en se rendant sur le formulaire de prise de rendez-vous.

La permanence à lieu tous les premiers mercredis du mois de 9h à 12h à la mairie.



Infos Deux Rives

Pour rester connecté à notre territoire de la Communauté de Communes des Deux Rives :

- Le site Internet www.cc-deuxrives.fr
- Facebook « communauté de communes des deux rives »
- Instagram « deux rives tourisme »
- Journal communautaire « Deux rives à la une »

Infos mairie d'Auvillar

Pour rester connecté à la vie du village :

- La page Facebook : Auvillar_82
- Le groupe de diffusion mairie, permet d'être contacté en direct par la mairie pour tout événement ou information « officiel ». Pour s'inscrire, envoyer un mail à la mairie (mairie-auvillar@info82.com). Vous serez inscrit dans les heures qui suivent.
- Le groupe de diffusion VIAPPEL permet d'être contacté en cas d'alerte pour tout événement pouvant mettre en péril la protection des populations (orages violents, fortes précipitations, vents violents, alerte nucléaire, accident grave, etc). Cet automate a une importance capitale pour l'organisation des secours aux personnes. Il est déclenché exclusivement par la mairie dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Pour s'inscrire, se rendre à la mairie et remplir une fiche.
- La Petit Journal d'Auvillar.
- E site Internet www.auvillar.fr

Benne à déchets verts

Une benne à déchets verts est à votre disposition au niveau de l'ancien atelier municipal (route de Castel). Seuls les déchets verts doivent y être déposés (sans sacs ni emballages).

Pour les autres déchets, vous avez la possibilité de vous rendre à la déchetterie de Valence d'Agen.

**Besoin de conseils en matière de
rénovation énergétique ?
Prenez rendez-vous en ligne !**



Le CAUE 82 dispose d'un **Guichet Rénov'Occitanie** afin d'aider les particuliers dans leur démarche d'amélioration énergétique de leur habitation.

Afin de mieux répondre à leurs besoins, le Guichet Rénov'Occitanie propose un **outil de réservation numérique des premiers rendez-vous contacts de 15 minutes**, pour maximiser le traitement des demandes avant la programmation éventuelle d'un rendez-vous dans l'un des 17 lieux de permanences.

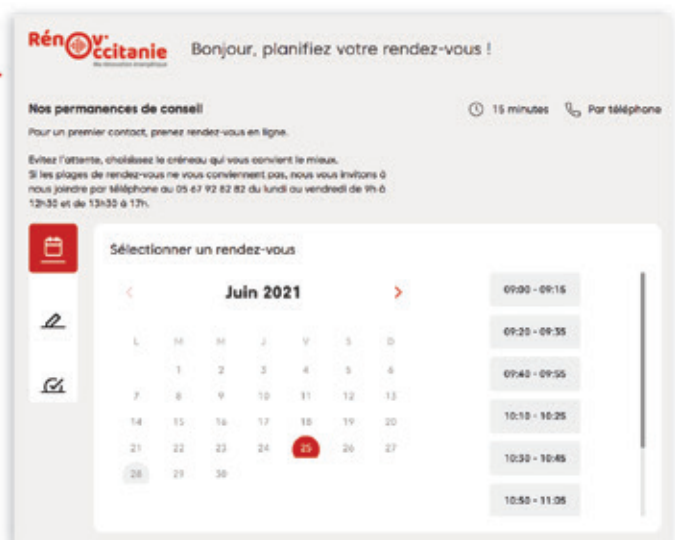
Depuis le site www.les-caue-occitanie.fr (rubrique **Tarn-et-Garonne**), les particuliers choisissent le jour qui leur convient le mieux parmi les dates proposées, ainsi qu'un des créneaux horaires disponibles. Ils sont rapidement invités à répondre à plusieurs questions qui facilitent le traitement de leur demande (parmi lesquelles : le type d'habitation occupée, le type d'information recherchée, ainsi que leurs coordonnées.)

Une fois le rendez-vous programmé, les particuliers reçoivent un **mail de confirmation de l'entretien téléphonique**, ainsi qu'un **rappel automatique 48h avant** celui-ci. En cas d'empêchement, les entretiens peuvent être facilement déclinés dans les 24h précédentes, par le biais du lien hypertexte situé en bas des deux mails automatiques.

Les particuliers peuvent également prendre rendez-vous avec nos conseillers-énergie en les contactant directement par téléphone au **05 67 92 82 82**.

Faciliter l'accès à la prise de rendez-vous en ligne est l'un de nos axes prioritaires, car mieux filtrer les demandes, c'est mieux conseiller les usagers.

La **rénovation efficace d'un bâtiment nécessite une approche globale des travaux envisagés**. Les conseillers énergie aident les habitants à définir leur projet et identifier l'intégralité des travaux qui permettront de **réduire leur facture énergétique annuelle**. Nos conseillers renseignent sur les modes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, les procédés d'isolation, les techniques et matériaux accessibles sur le marché ou encore les énergies renouvelables. Ils orientent les particuliers vers les solutions les mieux adaptées à leurs besoins et présentent les aides financières mobilisables.





Permanence des impôts

La mairie d'AUVILLAR vous rappelle qu'un agent des Finances Publiques est présent en mairie les troisièmes vendredis du mois pour répondre à toutes les demandes des usagers domiciliés ou non sur la commune.

Voici les différentes offres de services proposées :

- Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- Gérer son prélèvement à la source ;
- Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
- Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- Faire une réclamation contentieuse ;
- Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- Obtenir un bordereau de situation ;
- Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

Pour tout renseignement concernant d'autres sujets : impôts sur les entreprises, successions, etc.. si l'agent n'est pas en mesure de vous renseigner immédiatement, il reprendra contact avec vous dans les jours qui suivent.

Pour éviter des délais d'attente trop long il est préférable de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat de mairie au 05.63.39.57.33 ou par mail : mairie-auvillar@info82.com

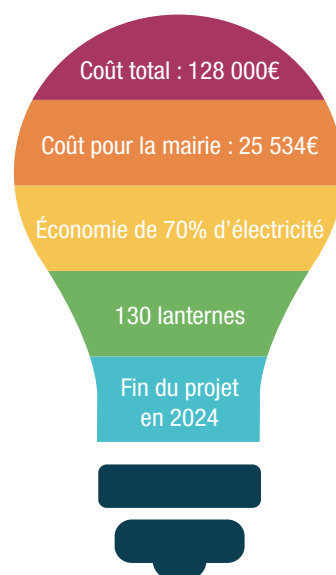
Trois défibrillateurs bientôt disponibles 24/24

La commune est dotée, actuellement de deux défibrillateurs. L'un est installé à l'extérieur de la mairie, disponible 24/24, l'autre dans les locaux du Squash. Celui-ci va être déplacé en extérieur de façon à être disponible également dans le cadre du stade de football, donc 24/24.

Un troisième défibrillateur va être installé à l'extérieur de la salle des fêtes. Une nouvelle réglementation oblige à équiper certains établissements recevant du public (ERP) de défibrillateurs automatisés. Cette acquisition se fera dans le cadre d'un groupement de commande proposé par la Communauté de Communes des 2 Rives.

Maitrise des dépenses énergétiques : phase deux

Auvillar, est engagée dans la maîtrise des dépenses en énergie depuis 10 ans maintenant. Nous poursuivons le remplacement des 130 lanternes qui éclairent le village par la commande, en novembre, de 30 lanternes qui constituent la deuxième étape de ce projet. Après le centre ancien, les rues de la Sauvetat, le Boulevard de la Papayette et les rues adjacentes seront équipés de points lumineux en technologie Led et ce dès début 2022, délais d'approvisionnement obligent. Nous économisons ainsi 70% d'électricité par rapport aux anciennes lanternes.

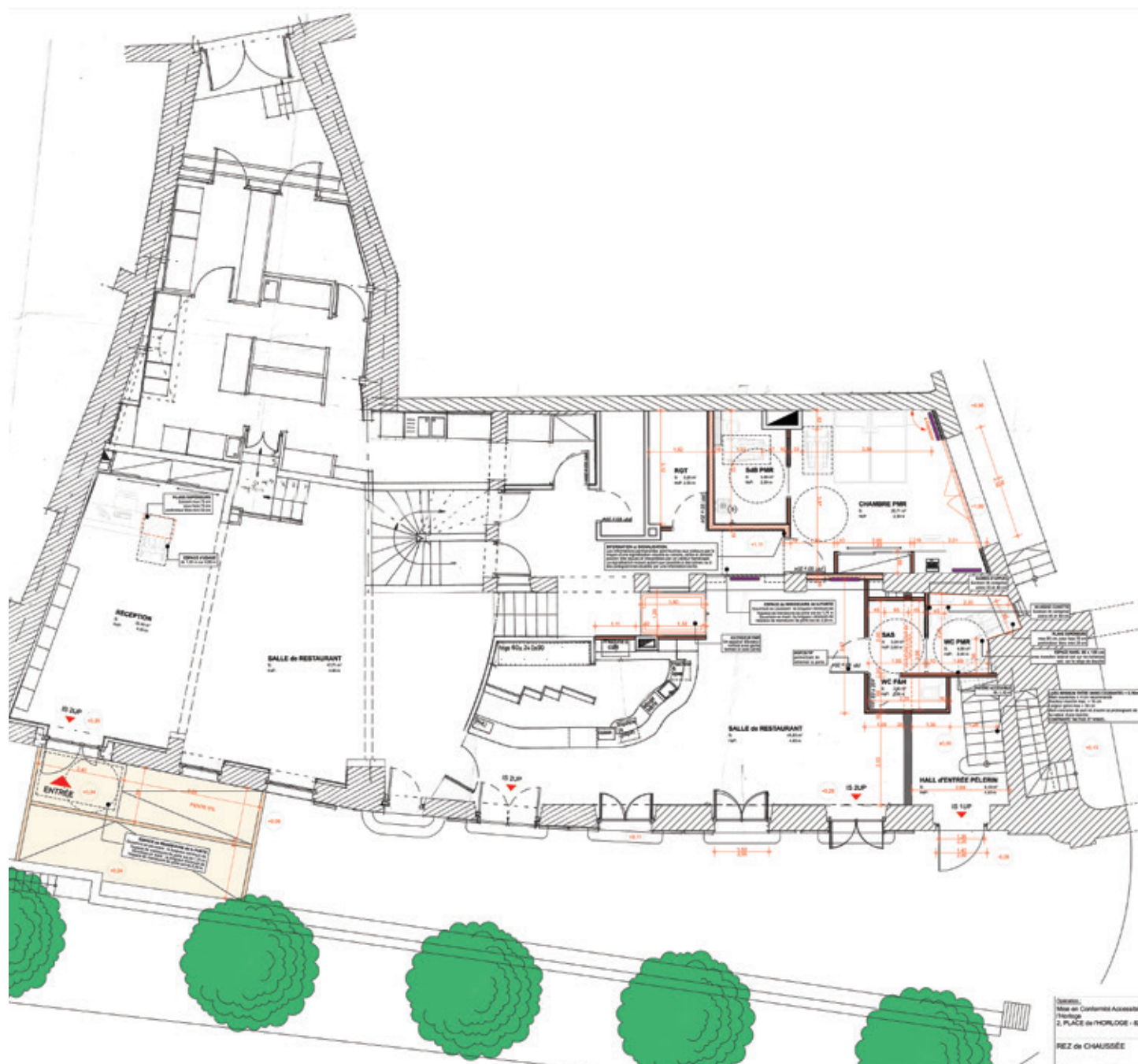


Travaux de mise aux normes à l'hôtel de l'horloge

Afin de mettre l'hôtel aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) des travaux vont être engagés dès janvier et jusqu'en avril 2022.

Un premier projet visant à aménager une chambre à l'étage, a été abandonné au regard de problèmes inhérents à la structure du bâtiment. Le projet définitif a débouché sur la création d'une chambre PMR derrière la partie haute du bar avec un accès par un appareil élévateur. Un accès à l'établissement pour les personnes à mobilité réduite par l'extérieur depuis la terrasse sera prévu. A noter qu'à terme, l'hôtel comptera 11 chambres.

Les travaux d'un montant de 91000€ seront entrepris dans le cadre de la loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique). Durant les travaux, le restaurant, ainsi que l'hôtel seront fermés.



MARCHÉ POTIER 2021 : les lauréats de la tombola

EPICERIE VIVAL à AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : FICHOT Nicole à TOUJET (32)

Stand N°16 CLERICY Catherine de BEDA-
RIEUX (34)

Jean TRAITEUR à AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : VALETTE Monique de MONTAU-
BAN

Stand N°40 MORELLINI/DES MELOIZES
Alain et Nicole de DUNES (82)

Entreprise LANIES à CASTELSARRASIN

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : ALBERTO Odile de MARSEILLE

Stand N°13 CARTAIRADE Agnès de LODÈVE
(34)

Entreprise VICENTINI RESTAURATION

à LAPLUME (47)

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : MENETRIER Michèle de MONTAU-
BAN

Stand N°30 : HOJSAN Anne-Lise de PECH
LUNA (11)

FA MENUISERIE D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : ROGERO Dominique à MONTAU-
BAN

Stand N°38 MARISCAL José (Espagne)

BOULANGERIE ANAU D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : STADTMANN BUTTER Janine

Stand N°57 TITONI Mathilde de SAINT SIF-
FRET (30)



L'ancien office de tourisme en travaux

Début novembre les travaux dans l'ancien office de tourisme ont débuté « tambour battant ». Les engins de chantier ont repris place au cœur du village et la place du château a été investie par les locaux de repli des entreprises.

Pour rappel, les travaux vont réhabiliter de manière très profonde ce bâtiment historique du village.

A noter que deux entreprises locales, Jean Luc Marti pour la peinture et Fabien Andrieu pour la menuiserie, participeront à la rénovation de l'ensemble des locaux.

Au rez-de-chaussée un espace de plus de 70 m² est amené à devenir un local commercial. Au 1^{er} étage il y aura un vaste logement et deux logements sont prévus au second étage.

L'ensemble du projet et chiffré à 313 000€, les travaux devraient durer jusqu'à l'été 2022.

La commission commerce, artisanat, service du conseil municipal, a engagé des réflexions pour le devenir de ce nouvel espace commercial dont le but est de dynamiser l'économie locale dans la qualité.



Chapelle de Salut



Brèves

Les Plus Beaux Villages de France : un label à préserver et à dynamiser

Après la réexpertise de mars 2021, la Commission Qualité de l'association, réunie dans le village de Pesmes (<http://www.pesmes.fr/>) en Haute-Saône les 2 et 3 juillet derniers, a confirmé Auvillar dans le label des Plus Beaux Villages de France. Auvillar est classée parmi Les Plus Beaux Villages de France depuis 1994, la dernière expertise datait de 2015.

Ce label, tant convoité, compte aujourd'hui 164 villages (<https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org>). L'association créée en 1982 a établi une démarche de qualité reposant sur un processus de sélection et pas moins de 27 critères à respecter comme par exemple : le patrimoine protégé au sein du village, la qualité patrimoniale et architecturale, ainsi que les efforts de mise en valeur.

La confirmation d'Auvillar, traduit tous les efforts de mise en valeur consentis par les habitants et les élus. Pour autant, la Commission Qualité a assorti sa décision de réserves, particulièrement sur le « bâti privé ». Selon la Commission, « Nombre de façades souffrent encore d'interventions inappropriées, essentiellement dans la partie faubourg ». La Commission nous demande de prendre toutes dispositions permettant de favoriser une dynamique globale de réhabilitation des façades, ainsi que toutes mesures d'accompagnement des habitants pour les conseils en architecture et les règles à respecter. Tout cela ayant pour but d'améliorer le cadre de vie quotidien de la population et de renforcer l'attractivité de notre village.

L'assemblée générale des Plus Beaux Villages de France s'est tenue le 9 octobre à Riquewihr (<https://riqewihr.fr/>) dans le département du Haut Rhin. A cette occasion notre délégué a reçu le diplôme de classement. Cette assemblée générale a été un moment fort pour affirmer la nécessité d'être plus offensifs dans la démarche de reconnaissance du label, ainsi que de favoriser l'accessibilité du label à plus de villages de la partie « nord de la France ».

En 2021, cinq nouveaux villages ont été classés : Cordes Sur Ciel dans le Tarn, Châtillon en Diois dans la Drôme, Le Malzieu-Ville en Lozère, Tournon d'Agenais en Lot et Garonne et Polignac en Haute Loire. La carte routière et touristique ainsi que le guide Les Plus Beaux Villages de France sont en vente à l'office de tourisme Des Deux Rives.

Pour 2022, trente villages seront expertisés et trois villages font acte de candidature : Saint Laurent de Cernon en Aveyron, Neuf-Brisach dans le Haut-Rhin et Le Castellet dans le Var.

2022 sera l'année des 40 ans de l'association et l'assemblée générale se tiendra à Salers dans le Cantal du 20 au 22 mai.



Auvillar, le village préféré de Stéphane Bern ?

Ce mercredi 10 mars 2021, l'équipe de tournage de l'émission « Le village préféré des Français » est sur le qui-vive à l'hôtel restaurant de l'horloge. Le soleil est au rendez-vous et le village est propre comme un sou neuf ! On n'ira pas jusqu'à dire que les galets de la place de la halle ont été lustrés un par un mais c'est tout comme ! Une voiture arrive peu après 9h et l'animateur vedette, Stéphane Bern, en chair et en os, descend du véhicule. Il est directement équipé d'un micro et après un café et quelques salutations, il prend place devant l'imposante tour de l'horloge. S'en suit une visite décontractée, parfois (même souvent) au gré de ses envies, au grand dam de sa rédactrice en chef qui le recadre avec fermeté quand il le faut !

Est-il tombé amoureux de notre belle cité ? On peut le penser... Il a été, pour sûr, charmé par l'accueil qui lui a été réservé et de la gentillesse des habitants qui pour certains n'ont pas hésité à revêtir les habits traditionnels de notre célèbre Saint-Noé. D'autres ont préféré la tenue de pèlerins et certains ont partagé avec lui leur talent artistique, culinaire et de vigneron.

La simplicité du personnage n'est pas un mythe ! Accessible, souriant, blagueur, décontracté et calé en histoire, il a charmé à son tour les curieux venus sur les lieux du tournage se prêtant bien volontiers au jeu des selfies et répondant avec plaisir aux questions des journalistes venus immortaliser son passage.

Après cette matinée intense et inoubliable, un déjeuner chez Valérie et Serge à fini de rajouter un bon nombre d'étoiles dans ses yeux.

Auvillar est le premier village visité par Stéphane (parmi les 14 villages en compétition) et une des cinq cités candidates dans lesquelles il s'est rendu.

Après ce passage (beaucoup trop court), la touche « Entrée » des ordinateurs du secteur et même de la région (et encore plus loin) a connu une usure inhabituelle !

Tout le monde s'est mis à voter, voter et voter. Tous les moyens en termes de communication ont été déployés et chacun a activé son réseau pour placer Auvillar au plus haut du classement.

Ensuite, tout le monde se souvient de l'attente interminable avant que le résultat du concours soit annoncé. Le mercredi 30 juin, tout est prêt, place du château.

Devant l'écran se trouvent des habitants à fond pour leur village, fiers d'être auvillalais et heureux de partager ensemble un grand moment d'amitié, de solidarité et de proximité dans une période encore marquée par la pandémie.

Une sensation unique nous parcourt tous à chaque fois qu'on égraine le classement. Ce frisson commun réunit tous les espoirs partagés par chacun.

Auvillar, quatrième ? C'est top ! Est-ce que Stéphane possède un don de divination en annonçant plus tôt qu'il classait Auvillar dans le top 5 ?

Cette émission : une mise en lumière exceptionnelle suivie de très nombreux visiteurs et l'envie de porter notre village toujours plus haut et le rendre toujours plus beau et accueillant.

Des habitants heureux et fiers, qui se mobilisent et qui partagent un désir commun, c'est aussi ça l'expérience avec Stéphane et son équipe.

Merci « Le village préféré des Français » !



MARCHÉ BIO : Mode d'emploi

Le marché du mercredi de fin de journée sous la Halle d'Auvillar a démarré le 2 juin 2021 avec des producteurs et/ou artisans bio et locaux ; fruits et légumes, œufs et volailles, fromage et charcuterie, bière et vin, pain et gâteaux, plants, artisanats.

Ce marché se tient sous la Halle, les mercredis en fin d'après-midi de juin à septembre. Ensuite, entre les mois d'octobre à mai, le marché du mercredi prend un rythme mensuel.

Notre intention est de placer notre marché sous le signe de la convivialité. A cette fin, nous nous efforçons de proposer une animation à chaque marché. Quelques exemples :

- fête de la musique avec les enfants de l'école, une chanteuse et sa guitare,
- une sculpture de produits du marché à chaque changement de saison,
- des dégustations : bières et tapas, vins et bouchées associées,
- un atelier : conserve de fromage de chèvre, herbes et légumes

Le 10 novembre était « vins primeurs et chaud les marrons », le succès fut au rendez-vous.

Le 15 décembre, ce sera notre Marché de Noël (vin et chocolat chaud, bière de Noël, snacking de fêtes, atelier enfants : fabriquons des décors Noël 0 déchet...)

Notre programme 2022 sera le suivant :

- Rendez-vous le deuxième mercredi de chaque mois de janvier à avril ;
- Organisation d'une foire bio au mois de mai ;
- Reprise du rythme hebdomadaire à compter du mois de juin.

Ce marché peut être résumé en quelques mots : BON, BIO, LOCAL ET CONVIVIAL !

Contact ou inscription sur la liste de diffusion : marchebioauvillar@gmail.com



C'est la vie !

NAISSANCES :

- Stella LADEVEZE, le 6 mars 2021
- Mya SEROUR, le 10 juin 2021
- Timéo DELESPERRE GALLAUZIAUX, le 30 juin 2021
- Marilou DUSSAC, le 25 juillet 2021
- Temenuzhka BOTEVA, le 23 octobre 2021

MARIAGES :

- Alexandre MARAVAT et Emmeline BOTZ, le 24 avril 2021
- Antoine PARIS et Clémence VENAILLE, le 24 juillet 2021
- Mathieu FRAYSSINHES et Émilie SOHIER, le 31 juillet 2021
- Cyril DELBREL et Sarah SOURBIER, le 18 septembre 2021

DÉCÈS :

- Gergana KARADZHOVA, le 12 janvier 2021, 36 ans
- Ginette DUPEYRE, le 07 mars 2021, 85 ans
- Daniel BÉCRET, le 07 avril 2021, à 88 ans
- Claude VIDAL, le 25 avril 2021, 93 ans
- Nicole ZELEK, le 12 mai 2021, 50 ans
- Madeleine MERLE, le 22 juin 2021, 86 ans
- Madeleine FALC, le 11 juillet 2021, 91 ans
- Gérard OLIVIER, le 14 août 2021, 86 ans
- Marc LACOSTE, le 16 août 2021, 76 ans
- Maité COMBES, le 3 octobre, 89 ans
- Marie-Joséphe BOULANGER, le 26 octobre 2021, 56 ans
- Ginette RUSYN, le 31 octobre 2021, 90 ans
- Pierre MARCHESI, le 17 novembre, 93 ans
- André RUSYN, le 18 novembre, 89 ans
- Jean RIOL, le 19 novembre, 94 ans

Infos d'ici

Devenir assistante maternelle... et pourquoi pas ?

Un(e) assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui accueille jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. La personne doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département.

« Etre assistant(e) maternel(le), c'est partager le quotidien des enfants qui nous sont confiés, en assurer la sécurité, l'éveil et le bien-être, dans la bonne humeur et la bien-traitance. C'est partager nos expériences avec nos collègues du territoire pour avancer ensemble dans notre réflexion professionnelle et dans nos propositions pédagogiques ».

Sur la Communauté de Communes, 60 assistant(e)s maternel(le)s accueillent actuellement plus de 250 enfants quotidiennement et viennent compléter l'offre de garde de façon complémentaire.

Les services de la PMI du Tarn et Garonne assurent l'agrément, la formation initiale et le suivi réglementaire, pédagogique et sécuritaire des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Le Relais Petite Enfance de la CC2R offre aux assistantes maternelles :

- un soutien pédagogique et une reconnaissance du métier en accueillant les assistant(e)s maternel(le)s qui le souhaitent, avec les enfants dont elle a la charge, lors d'ateliers d'éveil quotidiens dans une salle adaptée aux tout-petits (au sein de l'école Pierre PERRET de Valence d'Agen).

Assistante maternelle		adresse postale	Téléphone
AUVILLAR (82340)			
CARRIE	CELINE	2 CHEMIN NEUF	0563398405
ROELANTS	CORINNE	329 CHEMIN DU MOULIN	0563399916 0624973504
BARDIGUES (82340)			
HERNANDEZ	SANDRA	LIEU DIT RITOURET	0784208571
CASTELSAGRAT (82400)			
ANTONIETTI	VIRGINIE	LIEU DIT LASBORDES	0581112045 0678549071
FADEL	CORINE	LIEU DIT BATIFOL	0980407724 0699071625
CLERMONT-SOUBIRAN (47270)			
BERTRAND	EMELINE	340 COTE DE LA TERRASSE	0682055534
FOURNIER	VALERIE	COUPET	0553670227 0649985056
GAYET	CECILE	LE COUET	0553665720 0626495115
DONZAC (82340)			
SARRET	SEVERINE	284 CHEMIN DE RASSE	0563946909
ROSSILLON	LUCY	11 RUE DE LA REPUBLIQUE	0642785997
DUNES (82340)			
DALLA VECCHIA	CATHERINE	LIEU DIT BERNIOL	0563398398 0672591757
LE CALVEZ	CLEMENTINE	1398 ROUTE DE L'AUROUE 47220 St SIXTE	06.70.56.56.42
MAM « ELOKA »			
BESNIER	KARINE	1 RUE DES PYRENEES	0563050697
CAILLAULT	ELODIE		0686771282
ESPALAIS (82400)			
BEDOUCH	ROSELYNE	9 RUE DES LAVANDES	0563291102 0676193119
LARRIEU	CHRISTEL	1 RUE PERTUZET	0683674238
LECAILLE	AUDREY	18 CHEMIN DES REINETTES	06.19.63.49.25
MABIRE	MARTINE	23 RUE DU 11 NOVEMBRE	0615301949
GASQUES (82400)			
FERRERI	ALEXANDRA	2675 ROUTE DES CRÊTES	0778177784
GOLFECH (82400)			
CAHUZAC	SANDRINE	10 IMPASSE DES LAURIERES	0682813503
CALERA	MARIE CELINE	7 IMPASSE DES ROITELETS LOTISSEMENT MURAILLE	0563292012
WALASZEK	JOSIANE	4 IMPASSE DES OISEAUX	0563396376 0786864566
MAM « LES BEBECHOUX »			
GARBIN	GHISLAINE	5 RUE DE CANTAROU	0637701577
VAQUERO	ALEXANDRA		0679715513
VAQUERO	CORINE		0677775384
GOUDOURVILLE (82400)			
GAUTHIER	CHRISTINE	1169 ROUTE DE PINARD	0563398793 0607932148
MERCADE GARCIA	MARIANNE	530 ROUTE DU STADE	0642944052

- un lieu d'échanges et de partage en proposant des réunions de groupes de paroles en soirée.

- un lieu de formation en organisant des sessions de formation continue au sein même du relais.

- une ouverture culturelle en organisant des sorties régulières à la médiathèque de Valence d'Agén, des partenariats avec l'école de musique et l'école de danse.

- un lieu ressource en recevant tous les candidats à l'agrément qui le souhaitent pour parler du métier et des perspectives qu'il offre. Mais aussi en dialoguant avec les assistant(e)s maternel(le)s au quotidien pour les accompagner dans l'exercice de leur profession.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter Clémentine BURRIEL, Éducatrice de Jeunes Enfants, qui vous accueillera et échangera avec vous sur votre projet professionnel.



LAMAGISTERE (82360)			
BAYLE	VALENTINE	6 RUE LACAMINOLE	0786037198
BETH	CAMILLE	12 LOT LES CEDRES	0772313324
DELINOTTE	MARIE-ALEXANDRA	86 AVENUE SAINT-MICHEL	0563399156 0615948278
GENEIX	VIRGINIE	6 AVENUE HOCHE	0698959865
LABERNADE	SYLVIE	LIEU DIT BERGON – LABRUNE	0563398801
SACHOT	JEAN	28 RUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE LOT. LES CEDRES	0563956389 0681058212
VOISIN	SYLVIE	3 RUE DE LA ROSERAIE	0563291660
MALAUSE (82200)			
ESPARSEIL	LAETITIA	LIEU DIT MAILLUC	0563945458 0682272197
JEANNE	WENDY	9 RUE DES DIPLADENIAS	0767509058
JULIEN	GERALDINE	16 CHEMIN DE REVEL	0563952260
LAFAGE	ISABELLE	159 LIEU DIT LE CRUZEL	0563947889 0611760324
OSETEK	ANNA	107 ROUTE DE LALIS	0563942046 0676601794
MANSONVILLE (82120)			
BOUBEES	EVELYNE	LIEU DIT ARTIGUES	0563940098 0675965423
CANDELON	MURIEL	LIEU DIT RUISSEAU DE MAYRATS	0563940132 0695287982
VALENZUELEA	ELISA	LIEU DIT FONTAINE HAUTE	0563413807
SAINT ANTOINE (32340)			
REDOLFI	AURELIE	LIEU DIT LA CORNEILLE	0787397512
RICAUT	MARIE	500 ROUTE DE GASCOGNE	0674454987
SAINT LOUP (82340)			
HERRAULT	CAROLE	11 RUE DUCOSSO LARROUY	0563326874 0678043940
REY	VIOLETTE	LIEU DIT MOLERES	0563392816 0673809417
SAINT PAUL D'ESPIS (82400)			
BOSTYN	ANNE	1703 ROUTE DE BOUDOU – LIEU DIT FAYSSALES	0563320365 0631078565
MOLINIER	ISABELLE	2131 ROUTE DE PIAC	0563043309 0683517674
SERINGES	FANY	40 PLACE DE L'EGLISE	0616424550
SAINT VINCENT LESPINASSE (82400)			
MEL	STEPHANIE	LIEU DIT ROQUELAURE	0563045996 0649498965
VALENCE D'AGEN (82400)			
BERTON	CHRISTINE	2 IMPASSE DES PALOMBES	0670696119
BOUDET	CHANTAL	30 RUE JEAN CAPGRAS	0563396767 0674270135
BUISSON	FLORENCE	18 CLOS DE CORNILLAS	0563291189
CANTELOBRE	FLORENCE	1 PLACE DE PE DE GLEYZE	0627604837
DUPAS	DOMINIQUE	11 RUE DES LILAS	0563398923 0686661484
LAVILLEDIEU	SYLVIE	41 AVENUE DE BORDEAUX	0563397731
LOPES	KARINE	2 RUE DES VIOLETES LOT. DES FLORALIES	0563290427
PALOMARES	ROSE MARIE	21 RUE FRANCOIS MOULENQ	0563397804
ROUSSEL	REGINE	2 Rés. LE PIGEONNIER	0563397475 0611698175

Du changement dans nos écoles !



Après 26 ans passés dans notre école, Madame Geneviève GALAN, Directrice, a souhaité partir vers de nouveaux horizons.

Le mardi 5 juillet, à l'école élémentaire, les élus, le représentant de l'Education Nationale, les élèves et les Auvillaraux qui ont pu se rendre disponibles, sont venus nombreux lui dire au revoir et lui témoigner de leur reconnaissance et de leur amitié.

L'occasion pour monsieur le Maire de la remercier pour son grand dévouement, la qualité de son enseignement auprès de plusieurs générations d'Auvillaraux et pour tout ce qu'elle a su partager avec ses collègues.

« Nous n'imaginions pas une seconde vous laisser partir, après 26 ans passés dans notre école, votre maison, sans vous avoir exprimé l'estime et le profond respect que nous avons pour votre travail, pour votre dévouement, et plus largement pour tout ce que vous incarnez.

Bien plus qu'exercer à Auvillar, on peut dire que vous y accomplissiez une mission la plus noble qui soit, celle d'accompagner nos enfants sur le chemin du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté, avec ce rôle essentiel de l'éducation, au-delà même de l'acquisition des savoirs, qui est de donner à chaque élève les moyens, l'envie et la capacité de faire ses propres choix tout au long de son existence.

Croyez bien ma chère Geneviève que nous mesurons depuis des années toute la portée de votre rôle.

Je sais bien que l'enseignement n'est pas un métier comme les autres. Il représente la voie et le plus souvent la vocation de celles et ceux qui ont choisi de transmettre le savoir à des générations successives.

Victor Hugo disait « les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligence humaine » mais aussi « Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ».

Le savoir reste en effet le seul élément qui offre à l'être humain, l'émancipation, le sens de la responsabilité, la capacité d'être libre. »

« ...notre travail, à côté de vous, Geneviève, et de vos collègues doit permettre à chaque enfant de devenir plus tard un citoyen libre et éclairé... »

« ...Je crois que l'institution peut s'enorgueillir ce soir, d'avoir des enseignantes de votre qualité, dont le souci permanent est le bien-être de l'enfant et son épanouissement... »

Ce n'était pas le seul départ, puisque l'heure de la retraite a sonné pour Madame Corinne BOUCHY, en charge de la grande et moyenne section à l'école maternelle.

A son tour elle sera chaleureusement remerciée pour son engagement auprès des enfants et pour le très bon travail accompli au sein de l'école maternelle.

Le temps est venu pour elle de profiter davantage de ses proches. Que sa retraite, bien méritée, soit passionnante et pleine de bonnes surprises.

Pour pallier ces deux départs, deux nouvelles têtes ont été accueillies à la rentrée, à savoir Monsieur Thomas BOUCHEZ (classes de



Projets 2021/2022 :

- Le 22 septembre 2021, toutes les classes ont participé à la journée du sport scolaire en effectuant une randonnée dans ou aux abords du village. Les enseignants ont fait remonter à l'inspection académique le nombre de km parcourus, à savoir : 88,5 pour les maternelles et 264,70 pour les élémentaires (addition de chaque participant) ! Félicitations à nos petits randonneurs !
- Le mercredi 1^{er} décembre 2021, les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de marionnettes donné par la compagnie Billenbois, « La petite poule rousse ».
- Du 22 au 24 juin 2022, les élèves de l'école élémentaire devraient effectuer une classe de découverte à la base de Saint Nicolas de la Grave.
- Tous les élèves de la GS au CM2 vont pouvoir aller à la piscine à Golfch. C'est une grande chance, sachant que ce n'est pas le cas dans beaucoup d'écoles.
- Le spectacle de fin d'année est prévu le vendredi 17 juin 2022 et les élèves des deux écoles y participeront. Il y aura également un retour des activités périscolaires sous forme d'exposition ou de participation au spectacle.



Les travaux :

Cet été, l'espace devant l'école maternelle a été entièrement refait. Il ne reste plus qu'à effectuer les plantations sur le pourtour. L'essence de l'arbre sera choisie en collaboration avec les enfants de l'école maternelle. En 2022, la Communauté de Communes devrait procéder aux travaux d'isolation thermique extérieure de l'école primaire.

CM1 et CM2) et Madame Sandrine CARBOUE (Grande section et moyenne section de maternelle)

Bienvenue à ces deux enseignants déjà très appréciés par les parents et les enfants.

Madame Muriel CONTE a accepté, pour cette année, de prendre la direction des deux écoles.

Cette tâche est relativement lourde, puisqu'elle doit encadrer l'équipe pédagogique, veiller au respect du règlement imposé et gérer l'école d'un point de vue administratif et comptable. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Pour mener à bien cette mission elle sera déchargée de sa classe tous les vendredis.

L'association des parents d'élèves est présidée cette année par Mme Sonia DESBOURDIEUX.

L'association organise des manifestations tout au long de l'année scolaire (carnaval, vente de sapins de Noël et de chocolats...). Grâce à l'argent récolté elle apporte un appui financier lors des sorties et pour acheter du matériel.

Le 17 décembre, elle offre aux enfants de l'école élémentaire une sortie cinéma pour aller voir le dernier Disney « Encanto » à l'Apollo à Valence d'Agen.

Si vous voulez les joindre : apeeauvillar@gmail.com



La crise sanitaire et nos écoles :

Les protocoles sanitaires successifs, à suivre avec beaucoup de rigueur, obligent le corps enseignant et la commune à réorganiser régulièrement le déroulement des journées : garderie, cantine, masques, distanciation sociale, gestes barrières...

Tout cela est possible grâce au plein engagement de tous dans la mise en place d'une organisation sans faille pour accueillir les enfants et leur garantir un environnement serein malgré les contraintes sanitaires imposées.

La commission scolarité :

Présidée par Mme Nathalie SALAÛN, la commission scolarité composée de : Philippe SAINT-MARTIN, Sarah SOURBIER, Mathieu FRAYSSINHES, Isabelle GELDHOF-JUPON s'efforce d'entretenir un échange régulier avec les enseignantes, les parents et le personnel. Le Plan Educatif Territorial (PEDT) a été réécrit par la commission et validé par le Préfet et le Directeur des services départementaux de l'éducation nationale, pour les trois ans à venir. Rappelons que ce PEDT permet entre autres de financer en grande partie les activités périscolaires.

Activités périscolaires de 16h à 17h :

La commune propose gratuitement aux enfants 12 activités réparties par niveau et par jour : théâtre, rugby, squash, poterie, relaxation ludique, golf, échecs, dessin, langue des signes, hockey/roller, initiation aux premiers secours et informatique.

C'est une grande chance pour nos enfants de pouvoir profiter de ces activités très variées et de qualité.

Associations

ACCA

La société de chasse d'AUVILLAR (A.C.C.A), compte 24 adhérents au premier novembre 2021.

Elle a pour but dans le cadre du code de l'environnement de favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, de mettre en œuvre la régulation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, et d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

La pratique de la chasse a traversé les âges, protégeant tour à tour la population des animaux sauvages et féroces, apportant de la nourriture pendant les périodes de famine et permettant aux hommes de se nourrir aux lendemains des conflits mondiaux. Qu'en est-il advenu à l'heure actuelle ? De statut de personne respectée dont l'utilité n'était plus à démontrer, le chasseur est à l'heure actuelle décrié, présenté comme une personne sanguinaire, dénuée de toute sensibilité.

Pourtant, le chasseur du 21^{ème} siècle est tout le contraire de cette image que certains veulent bien lui donner.

Premier écologiste du pays, il œuvre 365 jours par an dans nos campagnes. Personne ne connaît mieux que lui l'état de la population animale et végétale. Il donne l'alerte lorsque un problème survient. Il vient en aide aux scientifiques en cas de propagation de maladie (Grippe aviaire) en comptabilisant et en localisant les animaux malades, il attire l'attention lorsque les cheptels diminuent pour différentes raisons, mettant en péril leur survie. Il informe immédiatement les différentes instances en cas de pollution, il réaménage les territoires de certains animaux qui ont été détruits par l'homme et il régule les populations de certaines espèces en surnombre.

L'exercice de la chasse est soumis à des règles très strictes, tant pour le respect de l'animal que pour la sécurité de tout un chacun. Le permis de chasser ne peut être obtenu qu'après la réussite d'un exa-

men théorique et pratique. Ce dernier est essentiellement basé sur la sécurité du chasseur et des autres usagers de la nature avec qui il cohabite à longueur d'année.

En 20 ans, le nombre d'accidents corporels de chasse a diminué de 41 %, et de 71 % pour les accidents mortels. Pour que ces chiffres continuent de baisser, des stages de directeur de battue obligatoires ont été mis en place. La remise à niveau des plus anciens est également à l'ordre du jour et est devenue obligatoire tous les dix ans. En 2020, 14 personnes ont malheureusement perdu la vie suite à des accidents de chasse, et bien que ce soit médiatisé à outrance, cela reste bien en deçà des 182 cyclistes qui sont décédés en s'adonnant à leur sport favori, ou des 37 skieurs qui ont trouvé la mort dans nos massifs montagneux.

Lorsque vous verrez un chasseur en bordure d'une route tout d'orange vêtu, pensez qu'il œuvre pour une nature plus accueillante, pour que vous puissiez en profiter pleinement, et qu'il veille au grain pour que nos campagnes soient toujours aussi agréables et riches en biodiversité.

Christian GAYRAUD, Président de l'A.C.C.A.



Les consignes de sécurité avant chaque battue.

Club de l'Âge d'or

Le club a rouvert ses portes le jeudi 07 octobre 2021 avec un mini loto. 35 adhérents y ont participé, heureux de se retrouver. L'occasion de fêter les anniversaires de l'année 2020 et de partager un goûter.

Le jeudi 4 novembre 2021 était prévu de longue date un repas à la Salle des Fêtes.

La Présidente, n'a pas manqué de faire l'éloge de Madame Ginette RUSYN, qui a participé à l'animation du club durant de nombreuses années. Le club adresse ses sincères condoléances à la famille.

La visite de la Ronde des Crèches dans le Gers, est programmée

le 16 décembre 2021, en collaboration avec les clubs de Dunes, Saint-Antoine et Golfch. Le déjeuner sera servi en principe à Miradoux.

Tous les lundis, de 14 heures à 15 heures à la Salle des Fêtes, a lieu une séance de gymnastique douce appropriée pour les séniors. La cotisation est de 10 € par mois.

Venez nous rejoindre tous les jeudis de 14 heures à 17 heures au 1^{er} étage de la Salle des Fêtes.

Le premier jeudi du mois a lieu un mini loto et les autres jeudis des jeux sont organisés.

Amis du Vieil Auvillar

Deux amoureux du patrimoine nous ont quittés



Gisèle Chambaron est partie le 19 novembre 2020. Nous voudrions dire ici tout ce qu'elle a fait pour notre communauté, principalement sa participation au conseil municipal de 2001 à 2008, parallèlement à son bénévolat au sein de l'Association des Amis du Vieil Auvillar.

Vice-présidente enthousiaste et dynamique, elle a su convaincre nombre de bénévoles qui s'ignoraient d'intégrer l'équipe et de s'impliquer à fond. Ces renforts ont permis de multiplier les visites commentées qui ont connu un succès retentissant, attirant des centaines de visiteurs.

Dès qu'un journaliste nous sollicitait, c'est Gisèle qui l'accueillait,

avec cette simplicité naturelle que donne la certitude d'être au bon endroit.

Elle a su prendre l'initiative de faire l'inventaire de nos trésors, qui a conduit à leur numérisation, faisant entrer le Musée de la Faïence dans les critères exigés par Musées de France pour l'exposition de plus en plus réfléchie de nos collections.

Bien sûr elle n'était pas seule dans cette affaire, mais elle a su insuffler aux autres le désir de participer et c'est ce qui importe.

Notre but, au Musée du Vieil Auvillar a été et restera la transmission de l'héritage historique et mémoriel et de l'améliorer sans cesse. Et c'est sur cette voie que Gisèle s'est engagée pendant des années.

Un an s'est écoulé depuis sa disparition. Sa famille et ses amis se sont réunis à la salle des fêtes pour se souvenir de sa gaité et de son dynamisme. Puis ils sont partis marcher, dans la brume, sur le chemin qu'elle parcourait régulièrement, pour évoquer les bons moments.

Et ces jours-ci c'est Pierre Marchesi, Pierrot, qui s'en est allé à l'âge de 93 ans. Il était la mémoire du village, toujours gai et prêt à raconter le passé et le patrimoine. Nous ne l'oublierons pas, comme nous nous souviendrons de M. Daniel Pleindoux et de M. Bernard Robert, deux bénévoles, dont nous avons pleuré le départ en 2020.



Gymnastique

L'association gym entretien d'Auvillar se compose en 3 branches :

- YOGA, une séance chaque mercredi de 20H à 21H30 animée par Bruno
- GYM, une séance chaque lundi de 19H45 à 20H45 animée par Béatrice
- MARCHÉ NORDIQUE, séance ponctuelle animée par Amandine

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. Les cours sont essentiellement à la salle des fêtes d'Auvillar.

Le nouveau bureau tient de tout cœur à remercier Hilda Maravat pour son investissement et son dynamisme pendant plus de 40 ans à l'association. Nous sommes aussi ravies de sa présence aux séances de gym.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : gymauvillar@gmail.com.



La Halle aux Grains



Une MIELLERIE au 6 rue du Palais depuis le 2 juillet 2021

Valérie et Jean-Pierre SARRAUT vous accueillent tous les jours dans leur miellerie. Horaires d'hiver : le matin de 10h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h30 à 18h00 ainsi que le dimanche toute la journée. Les horaires d'été seront à définir au moment.

« Un petit magasin dédié au miel pourra satisfaire toutes vos envies avec notre production ainsi que les produits dérivés de la ruche : pollen, propolis, cire, hydromel, limonade au miel, pain d'épices artisanal et bien d'autres choses. Nous pouvons organiser des visites de la miellerie avec, pourquoi pas, un stage en apiculture ».

MAISON NECTY
6 rue du Palais,
82340 AUVILLAR
contact@maisonnecty.com
maisonnecty.com
06 78 56 31 62



L'ÉPICERIE en libre-service au 3 rue de l'Église

Le niveau de satisfaction de ce libre-service est excellent aussi bien pour les gérants que pour les clients.

Une nouvelle saison pour la vente des huîtres et des moules a débuté le samedi 13 novembre. Vous pouvez également passer commande au 06 78 56 31 62.

Le restaurant LE BACCHUS a tiré le rideau le 31 juillet

Après 33 ans d'activité dans ce lieu, nous souhaitons une bonne retraite à M^{me} Francine LECOQ.

Le restaurant CHEZ TATI au 8 esplanade du Port à Auvillar

Ce restaurant est un établissement végétarien. Vous pouvez y déguster une cuisine « fusion » inspirée des 5 continents. Les plats changent chaque semaine, au rythme des saisons et au rythme du jardin de Julie et de Fabien. Ils possèdent une rare diversité de végétaux ce qui permet la création de plats exotiques mais cultivés localement et bien sûr en agriculture biologique. Les plats sont proposés à la vente à emporter



jusqu'au retour du beau temps. Vous pouvez me contacter au 06 89 34 23 21, Florian, florian.chrysa@gmail.com



Une BROCANTE au 8 Place de la Halle depuis la mi-août

M. David COHEN ADAD a le plaisir de vous accueillir du mardi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

Contact : 06 60 75 27 88
davidcohenadad@gmail.com

VIVAL a fêté son premier anniversaire le 12 novembre dernier !

Eh oui, cela fait déjà un an que Laetitia et Nicolas DHERBECOURT ont repris Vival.

Bien sûr, la crise sanitaire a marqué les douze premiers mois mais ils ont pu mesurer l'impact positif du tourisme et des marcheurs de St-Jacques sur leur activité sans oublier bien sûr la clientèle locale. La forte affluence lors du marché potier les a aussi impressionnés.

On peut saluer ce couple qui sans aucune expérience dans ce domaine,



a su s'adapter et être à l'écoute des attentes de la clientèle.

Des travaux d'agencement de l'espace et d'embellissement du comptoir ont été réalisés début novembre. Et tout le monde est ravi.

Ils ne regrettent pas leur choix d'avoir repris ce fonds dans notre belle cité touristique.

« Nous remercions tous nos clients pour leur fidélité et pour leur indulgence lors de nos débuts.

Nous sommes très contents de notre nouvelle vie à Auvillar et heureux de voir notre projet se concrétiser ».

Il ne reste plus qu'à retrouver une activité normale, sans le port du masque, et avec la totalité des habituelles manifestations annuelles qui n'ont pu se produire en raison de la pandémie.

Laetitia et Nicolas ouvrent du mardi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h.

Nicolas et Laetitia DHERBECOURT
8, 9 place de l'Horloge 82340 AUVILLAR
05 63 04 50 42





Une BOUCHERIE AMBULANTE chaque mercredi matin sur le parking du BISTROT DU COIN

Depuis le mercredi 1er décembre, Mathias Tilliez (boucher-charcutier-traiteur) vous accueille avec plaisir de 8h00 à 12h30.

L'étal du boucher

06 42 22 61 56

Les 3 petits livres Jeunesse de Stéphanie Courchinoux

Notre sophrologue, Stéphanie Courchinoux, a le plaisir de vous présenter ses trois albums jeu-

nesse, illustrés par Renée Bourgeois.

Ces trois histoires courtes sont inspirées du quotidien d'une maman sophrologue.

Thao et M. DODO : Alors que le sommeil est une épreuve pour Thao, sa maman lui raconte l'histoire des « Montriulettes » et de Monsieur DODO.

Thao et M. COURAGE : Alors que les monstres du couloir ef-

fraient Thao, Monsieur COURAGE lui propose de dépasser ses peurs. Le sac à trouilles et sa formule magique vont l'y aider.

Thao et M^{me} PATIENCE : Alors que la patience n'est pas son fort, Thao va relever les défis lancés par Madame PATIENCE pour obtenir la récompense suprême.

Stéphanie espère que ses lecteurs éprouveront autant de plaisir à les lire que celui qu'elle a eu à les écrire.

Elle a été présente :

- Le samedi 04 décembre en dédicace à l'espace culturel du centre Leclerc de Castelsarrasin.

- Le samedi 11 décembre au marché de Noël à Auvillar.



Les Tontons font leur cinéma



Rien n'arrête les Tontons !!

Fidèles à la thématique de la 3^{ème} édition du festival «Étoiles & Vieilles Bobines», les Tontons, malgré ces temps chamboulés, ont su faire leur job.

La foule était là, plus de 600 personnes sur 3 jours, bien décidée à voir James Stewart devenir une Légende grâce à John Wayne, Raimu manger son pain blanc et Tati virevolter en facteur de gags au rythme du ciné-concert... Tout cela bien sûr, au port d'Auvillar, mais aussi place du Château, et enfin sur le parvis de l'église...

Non content d'offrir des chefs d'œuvres du cinéma classique, les animations se sont succédées, musicales, festives, avec une biblio-DVD-thèque à disposition, une tirette venue remplacer la traditionnelle tombola, et l'apparition de la future célèbre «Baravan» des Tontons» !!

Alors bien sûr, tout cela n'aurait pu avoir lieu sans vous, vous les

cinéphiles avertis ou simplement curieux, vous qui croyez en nous et nous faites le plus beau des cadeaux en nous faisant confiance et en venant en spectateurs... vous, nos partenaires anciens et nouveaux qui nous permettez d'exister... vous, les équipes techniques qui nous aidez tant à l'installation... enfin vous, les bénévoles, on ne vous remercie jamais assez...

Rendez-vous est pris pour la 4^{ème} édition du festival «Étoiles & Vieilles Bobines» en 2022, mais cette fois-ci sur 4 soirées, du 18 au 21 août.

Le cinéma jouera alors avec les mômes, et il n'est pas impossible que vous croisie la famille O'Neal sur les routes d'Auvillar, ou même Michel Simon en rôle indécrottable et Charlie Chaplin attendri par un orphelin...

Quant à la cinémathèque de Toulouse, elle nous offrira une surprise de son cru...

Vous pourrez aussi flâner entre les stands de la bourse d'échange, à la recherche de trésors cachés...

Et comme les mômes seront à l'honneur, il y aura même un atelier de montage d'un film d'animation, film qui sera projeté au cours du festival !

Alors à vos agendas, et réservez tout de suite le 3^{ème} week-end d'août, pour avoir des étoiles plein les yeux et des bobines de film pour faire battre votre cœur...



Auvillar Iaïdo Ryu



Fondée en juin 2021, l'association Auvillar Iaïdo Ryu propose de s'initier au maniement du sabre japonais, le katana.

Cette activité a pu se mettre en place grâce à la mise à disposition de deux créneaux à la salle des fêtes par la municipalité et à la disponibilité des membres du bureau, Jean-Claude Rafin et Jean-Pierre Noby sans qui rien n'aurait pu se faire. Notre activité a été présentée à Auvillar pendant la journée de l'Asceau, le 12 juin 2021, lors d'une démonstration soutenue par le club de Iaïdo de Bias et en présence d'un des trois plus haut gradés français, Jean-Jacques Sauvage 7^{ème} dan venu spécialement de Narbonne.

L'origine du iaïdo prend sa source dans une histoire médiévale japonaise quelque peu mouvementée. Les bushis (guerriers japonais aussi appelés samourais) avaient remarqué que lors d'attaques imprévues, la rapidité avec laquelle on dégainait un sabre et enchaînait une attaque permettait d'acquies un avantage fondamental dans le combat. Cette expérience martiale donna naissance au iaïdo.

Le iaïdo regroupe un ensemble de techniques d'escrime au sabre

japonais consistant à dégainer puis à couper l'adversaire dans un mouvement continu.



De nos jours cet art martial dépendant de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées se pratique beaucoup plus pacifiquement sous forme de katas exécutés sans adversaire en recherchant précision du geste et contrôle de soi.

Cette activité n'engendre pas de traumatismes car il n'y a ni chutes ni coups ni contact avec un adversaire, rien de dangereux ne guette le pratiquant. On peut ainsi débiter à tout âge et quelle que soit la condition physique.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes d'Auvillar le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h sauf en période de vacances scolaires.

L'enseignement est assuré par Jean-Louis Téchiné ceinture noire 3^{ème} dan et titulaire du CFEB iaïdo.

Pour nous contacter par mail : auvillar-iaido-ryu@laposte.net ou au moment des cours à la salle des fêtes.

Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer ainsi que le pass sanitaire.



Association VCCA France



Nous avons tenu notre assemblée générale le 8 octobre dans le jardin derrière la Maison Vieillescaze au Moulin à Nef. Présidente de l'association Elizabeth Harris

ainsi que Sheila Pleasants et Dana Jones de VCCA et le Directeur Général de VCCA, Kevin O'Halloran étaient présents sur ZOOM. Ce fut un plaisir de se retrouver et le fait qu'il y ait eu quelques artistes en résidence au VCCA depuis la fin septembre a ajouté un air d'espoir pour un temps où nous pourrions à nouveau assister à des studios ouverts et à des événements culturels.

A partir du 14 mars et jusqu'au 15 décembre 2022, le VCCA accueillera une programmation complète d'écrivains, compositeurs



et artistes au Moulin à Nef. Lors de la réunion, les membres de l'association ont discuté des façons d'interagir avec les artistes ainsi que d'idées de projets créatifs pour la saison 2022. Nous avons convenu que nous nous rencontrerions au cours de la nouvelle année pour poursuivre la discussion et décider des projets que nous allons faire. Si vous souhaitez participer, ce serait un plaisir de vous compter parmi nous.

Merci de contacter Cheryl Fortier à cfortier@vcca.com

Football Club Goudourville Auvillar

Le Football Club GOUDOURVILLE AUVILLAR reprend son activité

Après 2 saisons perturbées par le COVID, le club de football a repris son activité dès septembre avec les débuts de championnat pour nos 2 équipes seniors.

Riche de ses 95 licenciés, à ce jour, le FCGA, comme il est appelé, compte dans le paysage footballistique du territoire de la CC2R. Accompagné par les mairies de Auvillar et Goudourville ainsi que par la CC2R, le club dirigé par les présidents VILLADIEU Laurent et GELIS Thierry fait bonne figure en D3 pour la 1 et en D4 pour la 2.

Les dirigeants ont renouvelé leur confiance à Mathieu COCCHIO et Hannah DOWSETT pour l'encadrement des effectifs seniors. La présence aux entraînements du mardi et vendredi est importante ce qui fait la satisfaction des staffs.

L'école de football, en entente avec l'école de football des 2rives et le FC Golfch, fonctionne elle aussi très bien. Toutes les catégories sont représentées et encadrées par des éducateurs diplômés. Cette saison le club a décidé de placer les petites catégories (U6 à U9) sur le site de Auvillar avec l'arrivée notamment de Thierry COMBARREL en charge des U8-U9. De nombreux auvillais fournissent les rangs de toutes nos équipes autant chez les seniors que chez les jeunes.

Nous remercions les municipalités pour l'intérêt qu'elles portent à notre association ainsi que les employés communaux pour leur travail.

Vous pouvez toujours nous rejoindre pour les seniors ou pour les jeunes. Des formations d'éducateurs peuvent vous être proposées. N'hésitez pas, vous rejoindrez une petite famille qui se veut conviviale, ambitieuse et respectueuse.

Pour toute information contactez Thierry 06 48 21 80 40 ou

Laurent 06 30 07 16 28

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram



FCGA 1 encadrée de ses dirigeants



FCGA2 accompagnée par ses présidents

ARKAD



Voici déjà la fin de la Saison 2021, qui pour notre Association s'est déroulée à peu près normalement, en tenant compte des obligations sanitaires. Cette saison a débuté le 18 Mai avec une exposition de Pierre ASSEMAT, puis, s'est poursuivie en juin jusqu'à mi-juillet avec l'exposition des sculptures de Guy FREDER-

RICK, de Antoine BONNET et peintures de NANIE.

De mi-juillet à fin août, Nicole PFUND, Gilles BONNIN, Didier SABY, Nicole DELIGNY ont exposé leurs oeuvres.

Nous avons accueilli en octobre l'exposition des oeuvres de Pierre ASSEMAT et de Jean-Claude MISPOULET ; les céramiques de Alexandra COURTY, les sculptures terre et bronze de Elisabeth ADAM-DUBOUIS,

puis les peintures d'artistes auvillaises

Anita BOURSAUT - Chéryl FORTIER et NANIE ont complété ce mois d'octobre.

Les Créateurs

Martine DAMERMENT - Muriel BERGER - Delphine ESCANDAR

Maïté CAGNATI-RIVIERE - Laurence BUCOURT - NANIE

et Pierre BAQUE - Didier LACHARME termineront cette saison.

ARKAD sera ouvert pour le marché de Noël, le 11 Décembre.

Pendant toute cette période.... chocolat chaud, thé, café, petits gâteaux !

Auvillar en musique



Après un premier été positif - trois concerts de grande qualité qui ont remporté vos suffrages et vos encouragements pour l'avenir - la saison 2022 semble prometteuse. La programmation est en cours de finalisation (les musiciens ont des agendas très chargés et nous signons dès à présent les contrats). Nous vous en dirons plus dès que possible. Quelques indiscretions cependant :

Quatre musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris devraient, le samedi 18 juin dans l'église d'Auvillar, recréer l'enthousiasme de leur premier concert en 2021.

Le 15 juillet une soirée piano-chant et le 29 juillet, un quatuor à cordes, par des artistes tous occitans.



Le 5 août à Montjoi, un récital de piano avec un jeune virtuose tout à fait exceptionnel, à la carrière déjà internationale.

Merci à tous de partager notre passion, l'équipe d'Auvillar en Musique :

Joëlle Cywie, Claudine Richet-Paquin, Philippe Saint-Martin et Valérie Josselin.

APEEA

L'association des parents d'élèves favorise les liens entre les enfants, les parents et les auvillarsais.

En 2021, l'Ape a pu réaliser la plupart de ses actions mais aussi des nouvelles comme le vide grenier de la place du château et une tombola qui ont connu un vif succès.

Les enfants ont participé à des chants sous la Halle pour la fête de la musique.

Avant les vacances scolaires de Noël 2020, l'Ape a organisé pour les enfants des écoles :

- une matinée « gym » avec une animatrice en mère Noël pour les maternelles et aussi

- une journée « Recyclage et environnement » pour les élémentaires

(Séance de Yoga, fabrication de savon naturel, jardinage, Totem en bois flotté, Attrape rêve, fabrication de pop corn et son cornet).

Pour les fêtes de fin d'année 2021, l'Ape offre les sapins aux deux écoles et surtout une séance de cinéma à Valence pour voir « Encanto » le dernier Disney aux élèves d'élémentaire.

Pour financer les actions, nous avons organisé une vente de sapin (livraison sur Auvillar) et une vente de chocolat en novembre/décembre.

La nouveauté : la présence de l'Apea sur les marchés du mercredi 10 et dimanche 14 novembre afin de rencontrer les auvillarsais.

Projets 2022 :

- le retour du Carnaval des enfants

- le vide grenier en mai

- vente de fleurs

- vente des objets avec le dessin des enfants



Nous souhaitons sensibiliser les enfants à l'environnement, aux saisons... et nous proposerons des animations ludiques ainsi qu'une « sortie nature ».

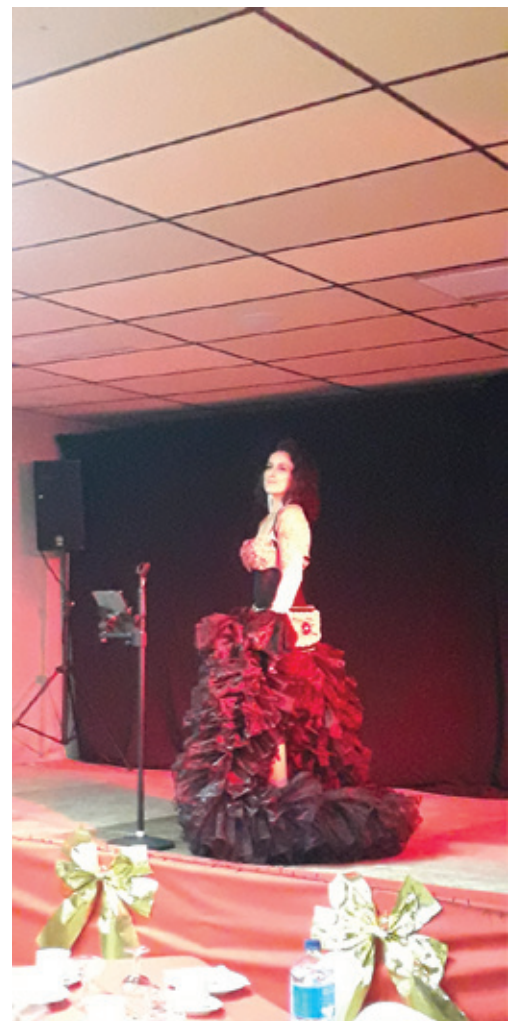
Vous avez des idées ? Un peu de temps ? Un talent ? N'hésitez pas à le partager avec nous, on compte sur vous pour nous rejoindre à l'Ape.

Aidez-nous à réaliser les projets des enfants.

Contact : apeeauvillar@gmail.com ou page facebook : APEEA AUVILLAR



Noël des Aînés
le 4 décembre 2021



Joyeux
Noël
et

Bonne année

